

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOUT 2025

### COMPTE-RENDU

**Présents :** Jean-Louis AYMAR, Philippe CHABUT, Sébastien COUDERC, François DANEMANS, Sylvain DELRIEU, Benoît ESPEYSSE, Jean-Marc LABORIE, Marthe LAVAISSIERE, Robert MALBOS, André MOLENAT, Antoine PUECH, Carole PUECH, Jérémy VAISSIERE.

**Absents excusés :** David AYMAR, Philippe PUECH

**Représentés :** Colette LABRUNIE représentée par François DANEMANS

**Secrétaire de Séance :** Antoine PUECH

La séance débute à 20h30.

### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2025

Monsieur le Maire demande à chaque conseiller s'il a des commentaires à formuler sur le compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 26 juin 2025. Madame Carole PUECH fait remarquer qu'il manque les votes sur la délibération concernant le projet de création d'un syndicat d'eau et d'assainissement collectif. Monsieur le Maire demande que cela soit rectifié. En l'absence de commentaires supplémentaires, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

#### **Communauté de Communes**

Monsieur le Maire rappelle que les communes de Junhac et de Sansac-Veinazès ont un projet d'installation d'une centrale agri-solaire pour une superficie totale d'environ 38 ha.

Le conseil communautaire du 21 août, qui s'est tenu à Saint-Mamet, a approuvé la déclaration de projet visant la mise en compatibilité du PLUI du Pays de Montsalvy avec ce projet d'implantation.

#### **1- Convention pour une mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) pour l'installation de compteurs généraux, de dispositifs de sectorisation et de télésurveillance sur les systèmes AEP (DE\_046\_2025).**

Monsieur le Maire donne connaissance de la proposition financière de Cantal Ingénierie & Territoires pour une Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) concernant l'installation de compteurs généraux, de dispositifs de sectorisation et de télésurveillance sur les systèmes AEP.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- **DE CONFIER** à Cantal Ingénierie & Territoires l'accompagnement en AMO de cette opération pour un montant de prestations de 3 333,36 € HT.
- **D'INSCRIRE** les crédits correspondants au BP 2025.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

DS MA PC RP ALU  
CP AP NL  
JM Ed B25 JU SC

## 2- Tarifs 2025 – Repas cantine et garderie (DE\_047\_2025).

Monsieur le Maire rappelle que la cantine scolaire a pour mission de fournir des repas équilibrés et de qualité aux élèves. Dans un contexte de hausse des coûts des matières premières et des charges de fonctionnement, il est nécessaire de réexaminer les tarifs en vigueur.

Après analyse des coûts et des besoins financiers de la cantine, il est proposé d'augmenter le tarif du repas de 0,20 €, passant ainsi de 2,70 € à 2,90 € pour un repas enfant et de 7,00 € à 7,20 € pour un repas adulte. Cette augmentation permettra de maintenir la qualité des repas proposés et de garantir le bon fonctionnement du service.

Il est également proposé que les tarifs de la garderie restent inchangés, soit 2,25 € de l'heure par enfant et 7,50 € les mercredis après-midi afin de soutenir les familles et de garantir l'accès à ce service essentiel.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- **D'APPROUVER** un nouveau tarif pour la restauration scolaire à hauteur de 2,90 € pour un repas enfant et 7,20 € pour un repas adulte.
- **DE PRÉCISER** que les tarifs de la garderie restent inchangés.
- **D'APPLIQUER** le nouveau tarif sera applicable à compter de la rentrée de septembre 2025.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à mettre en œuvre la présente délibération et à signer tous documents et actes afférents.

## QUESTIONS DIVERSES

### Rénovation énergétique de la Gendarmerie

Monsieur le Maire expose que le solde de la subvention au titre du Fonds vert 2023, a été versé par la Préfecture, soit une somme de 80 080,37 €.

### Projet école

Monsieur le Maire expose que la commission d'accessibilité et la commission de sécurité ont donné un avis favorable au permis de construire.

L'instruction suit son cours.

L'étude de faisabilité et de rentabilité photovoltaïque nécessite une dernière réunion de la commission Ecole, avec IGETEC et ENEDIS.

### Temps d'activité périscolaire (TAP)

Marthe LAVAISIERE expose que les devis présentés par madame BUFFETAUD (théâtre/danse) et par madame PICHENET (comportement avec un chien) ont été acceptés pour l'année scolaire qui commence.

### Cimetière Communaux

Un travail préparatoire est en cours, afin de transmettre un dossier complet à la société retenue pour la numérisation des cimetières.

JM  
DS MA PC ROY AIL JV  
CP AR FL SC  
UP BE

Robert MALBOS a photographié chacune des tombes. Il a été fait appel à Thérèse BRU et Annie COUDERC pour faciliter l'avancement du dossier.

Un emplacement pour un ossuaire et un jardin du souvenir est envisagé.

### Bilan baignade 2025

Jean-Marc LABORIE expose que la baignade a fonctionné 27 jours en juillet (600 personnes) et 11 jours (100 personnes) en août.

En raison des analyses, l'ARS a imposé la fermeture de la baignade le 14 août.

La question se pose de savoir s'il convient d'investir dans un poste de secours, plutôt que de louer chez LOXAM.

La pose de cabines de bains amovibles est envisagée pour l'an prochain.

### Création d'un verger pilote

Marthe LAVAISIERE expose qu'une réunion s'est tenue le 16 août entre la famille JALENQUES, l'association d'animation et de gestion de la Maison de la Châtaigne et l'association des Castalous et monsieur JUVIGNY, paysagiste de Jalenques, au sujet de la création d'un verger pilote sur la parcelle située derrière le local des associations de Mourjou.

### Prochain Conseil municipal

Le prochain conseil municipal est fixé au vendredi 26 septembre 2025 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé,

La séance est levée à 21h57.



